



Le Pays de l'Isle en Périgord (établissement public) auquel appartient la Commune de Saint Germain du Salembre, vient de lancer un travail afin de définir des actions de soutien aux commerces des centres (centres-villes et centres-bourgs), nommé *Dynamique commerciale des centres* ou *DYNACOM*.

Le Maire a souhaité que la Commune fasse partie de ce travail.

Il va à la fois permettre de réfléchir aux aménagements favorables à l'attractivité commerciale des centres, également s'intéresser à la situation des commerces en eux-mêmes (leur offre, leurs horaires, leurs locaux, leurs modes de ventes, etc.), et enfin, s'interroger sur l'utilité et les fonctions que pourrait avoir un outil numérique dédié au commerce.

Un bureau d'étude accompagnera la démarche du Pays et de la Commune sur ces questions : le cabinet *Lestoux et Associés*.

La méthode voulue par le Pays de l'Isle en Périgord, consiste à s'appuyer sur l'expérience de terrain des acteurs économiques et des citoyens, pour identifier les problématiques.

Aussi, deux enquêtes sont prévues, et pour lesquelles les commerçants et habitants de la Commune pourront, soit répondre directement en ligne, soit être contactés par téléphone :

1. Enquête des commerçants sédentaires de la Commune (en ligne) : du 5 Novembre 2018 au 25 Novembre 2018 sur www.enquete-commerçants-perigord.dialogue-la.fr
2. Enquête des habitants : a. En ligne : du Lundi 3 Décembre 2018 au 20 Janvier 2019 (ouverte à tous les habitants de la commune) sur www.enquete-consommateurs-perigord.dialogue-la.fr
b. Et par téléphone : du 7 au 20 Janvier 2019 (échantillon de 600 personnes représentatif de la population du Pays)

Les deux enquêtes en ligne seront également disponibles sur le site internet du Pays www.pays-isle-perigord.com, à la rubrique *actualités*, et sur le site internet de la commune www.saintgermaindusalembre.fr ; n'hésitez pas à les consulter et à y participer.

Pour les habitants qui pourraient être sollicités par téléphone, merci de l'accueil et du temps que vous pourrez consacrer au Cabinet Lestoux et Associés.